
B-Bruxelles: Étude de faisabilité portant sur la création d'une structure/d'un réseau en vue d'accroître la recherche européenne en matière de droit international privé, de droit civil et de procédure civile d'un point de vue communautaire
2004/S 138-117699

Avis de marché

Services

Le marché est-il couvert par l'Accord sur les Marchés Publics (AMP)? Oui

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur:

Commission européenne, Patrick Trousson, Chef d'Unité f.f. de l'unité JAI.C.4 Instruments financiers en matière de justice civile, droits fondamentaux et citoyenneté, Bureau LX46 00/151, B-1049 Bruxelles.
Tel.: (32-2) 296 58 03. Fax: (32-2) 298 88 12. E-mail: Patrick.Trousson@cec.eu.int.

I.2) Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

La même qu'au point I.1).

I.3) Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus:

La même qu'au point I.1).

I.4) Adresse à laquelle les offres / demandes de participation doivent être envoyées:

La même qu'au point I.1).

I.5) Type de pouvoir adjudicateur:

Institution européenne.

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Type de marché de travaux (dans le cas d'un marché de travaux)

II.1.2) Type de marché de fournitures (dans le cas d'un marché de fournitures)

II.1.3) Type de marché de services (dans le cas d'un marché de services):

Catégorie de services: 11 - services de conseil en gestion et 21 - services juridiques.

II.1.4) S'agit-il d'un accord-cadre?

II.1.5) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:

Étude de faisabilité portant sur la création d'une structure/d'un réseau en vue d'accroître la recherche européenne en matière de droit international privé, de droit civil et de procédure civile d'un point de vue communautaire.

II.1.6) Description / objet du marché:

Cette étude doit notamment dresser un inventaire des recherches actuellement en cours dans ces domaines dans les États membres, en décrivant leur étendue ainsi que les initiatives actuelles en faveur de la constitution d'un réseau et de l'instauration d'une coopération entre différentes institutions réunissant plusieurs États membres. L'inventaire s'intéressera en outre à des sujets tels que la diffusion des résultats des recherches, la mise en commun des ressources, la définition des priorités et la fécondation réciproque entre États membres et avec d'autres disciplines universitaires. À partir de là, l'étude suggèrera, dans l'optique de la réalisation d'un espace judiciaire européen en matière civile, des moyens d'accroître le rôle de la recherche dans l'élaboration des politiques et la prise des décisions politiques au niveau européen et différents modèles envisageables pour atteindre ce résultat (par exemple, la création d'un institut européen ou l'ouverture d'une section spécialisée au sein d'un institut existant, la création d'une association internationale ou d'un réseau d'université).

II.1.7) Lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services:

Étude à livrer à Bruxelles.

II.1.8) Nomenclature

II.1.8.1) Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics):

74110000, 74131100.

II.1.8.2) Autre nomenclature pertinente (CPA/NACE/CPC)

ouverte

II.1.9) Division en lots:

Non.

II.1.10) Des variantes seront-elles prises en considération?**II.2) Quantité ou étendue du marché****II.2.1) Quantité ou étendue globale (y compris, le cas échéant, tous les lots et toutes les options):**

L'étendue de l'étude est décrite au cahier des charges. Les offres ne peuvent pas porter sur une partie de l'étude uniquement.

II.2.2) Options. Description et indication du moment où elles peuvent être exercées**II.3) Durée du marché ou délai d'exécution:**

Durée: 12 mois à compter de l'attribution du marché pour ce qui concerne l'exécution des tâches (services).

Section III: Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique**III.1) Conditions relatives au marché****III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:**

Une caution garantissant le préfinancement de 30 % du montant du marché sera exigée en cas de demande de préfinancement.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références des dispositions applicables:

Avance de 30 %, paiement intermédiaire de 30 % et paiement final de 40 %, 45 jours après approbation de respectivement l'étude intermédiaire et de l'étude finale. Voir détails au cahier des charges.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaire du marché:

Voir cahier des charges.

III.2) Conditions de participation**III.2.1) Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur/du fournisseur/du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise:**

Les soumissionnaires ne doivent pas se trouver dans une des situations d'exclusion décrites dans le cahier des charges. Les soumissionnaires doivent pouvoir prouver leur capacité financière, économique et technique (voir points III.2.1.2) et III.2.1.3) ci-dessous et également développé dans le cahier des charges).

En cas de groupement ou de consortium, tous les membres devront fournir ces preuves.

Il est loisible à un soumissionnaire qui ne remplit pas à lui seul les conditions minimales exigées pour participer à la procédure d'attribution d'un marché de faire valoir les capacités de tiers auxquels il compte faire appel si le marché lui est adjugé. Ainsi, lorsque pour démontrer ses capacités financières, économiques et techniques en vue d'être admise à participer à une procédure d'appel d'offres, une société fait état des capacités d'organismes ou d'entreprises auxquels elle est liée par des liens directs ou indirects, de quelque nature juridique qu'ils soient, il lui appartient d'établir qu'elle a effectivement la disposition des moyens de ces organismes ou entreprises qui ne lui appartiennent pas en propre et qui sont nécessaires à l'exécution du marché.

III.2.1.1) Situation juridique - références requises:

Voir cahier des charges.

III.2.1.2) Capacité économique et financière - références requises:

Les capacités financières, techniques et professionnelles seront appréciées à partir des documents énumérés ci-dessous, qui doivent être joints à l'offre.

1. Le chiffre d'affaires global des trois derniers exercices;
2. le chiffre d'affaires spécifique réalisé durant les trois derniers exercices dans le domaine objet du présent marché;
3. les bilans ou extraits des bilans des deux derniers exercices clos au moins, dans les cas où la publication des bilans est prescrite par la législation sur les sociétés du pays où l'opérateur économique est installé.

III.2.1.3) Capacité technique - références requises:

1. L'indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et, en particulier, de ceux qui seraient directement affectés à l'exécution du marché; un curriculum vitae doit être fourni pour toutes les

ouverte

personnes directement concernées par le marché (le soumissionnaire lui-même, ses employés, sous-traitants ou autres agents);

2. une liste des principaux services de même nature fournis au cours des trois dernières années, en indiquant le montant, la date et le destinataire, public ou privé, des services fournis, accompagnée de certificats délivrés ou contresignés par l'autorité publique ou le client privé, ou, à défaut, d'une attestation du prestataire de services déclarant avoir effectué la prestation;

3. une déclaration sur l'effectif moyen annuel du prestataire de services et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

4. une description des mesures prises par le prestataire de services pour garantir la qualité des services fournis. Si, pour une raison valable, un soumissionnaire n'est pas en mesure de produire l'un ou l'autre des documents mentionnés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité par tout autre document considéré comme approprié par la Commission.

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Les prestations sont-elles réservées à une profession particulière?**

Non.

III.3.2) **Les personnes morales seront-elles tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché?**

Oui.

Section IV: Procédure

IV.1) **Type de procédure:**

Ouverte.

IV.1.1) **Des candidats ont-ils déjà été sélectionnés? (le cas échéant et uniquement dans le cas d'une procédure négociée)**

IV.1.2) **Justification du choix de la procédure accélérée**

IV.1.3) **Publications antérieures relatives au même marché**

IV.1.3.1) **Avis de préinformation relatif au même marché:**

Numéro d'avis au sommaire du JO: 2004/S 71-59676 du 9.4.2004.

IV.1.3.2) **Autres publications antérieures**

IV.1.4) **Nombre des entreprises que le pouvoir adjudicateur envisage d'inviter à présenter une offre**

IV.2) **Critères d'attribution:**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

JAI/C/4/2004/05.

IV.3.2) **Documents contractuels et documents additionnels - conditions d'obtention:**

Date limite d'obtention: 6.10.2004.

Prix: gratuit.

IV.3.3) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation (selon qu'il s'agit d'une procédure ouverte ou d'une procédure restreinte ou négociée):**

15.10.2004.

IV.3.4) **Envoi des invitations à présenter une offre aux candidats sélectionnés (dans le cas d'une procédure restreinte ou négociée)**

IV.3.5) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

Espagnol, danois, allemand, grec, anglais, français, italien, néerlandais, portugais, finnois, suédois, tchèque, estonien, letton, lituanien, hongrois, maltais, polonais, slovaque, slovène.

IV.3.6) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre (dans le cas d'une procédure ouverte):**

6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

IV.3.7) **Modalités d'ouverture des offres**

IV.3.7.1) **Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres:**

Voir cahier des charges.

IV.3.7.2) **Date, heure et lieu:**

ouverte

Date: 22.10.2004. Heure: 10.30.

Lieu: rue du Luxembourg 46 à Bruxelles.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **S'agit-il d'un avis non obligatoire?**

Non.

VI.2) **Indiquer, le cas échéant, si le présent marché a un caractère périodique et spécifier le calendrier prévisionnel de publication des prochains avis**

VI.3) **Ce marché s'inscrit-il dans un projet/programme financé par les fonds communautaires?**

Oui.

Cette étude fait partie des actions de la Commission prévues au programme-cadre de coopération judiciaire en matière civile pour 2004 publié au Journal officiel C 179 du 30.7.2003 (voir Programme-cadre 2004).

VI.4) **Autres informations**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

7.7.2004.

ouverte